



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-FRANÇOIS ÎLE D'ORLEANS
M.R.C. ÎLE D'ORLÉANS

ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU 27 MAI 2003

À l'assemblée spéciale du Conseil municipal de Saint-François île d'Orléans tenue le 27 mai 2003 à 20h00 à la salle municipale étaient présents. Dominique Labbé, Martin Giguère, Jules Roberge, Lina Labbé, Lauréanne Dion, Jacques Drolet sous la présidence du maire Yolande Dion.

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
2. Adoption des premiers projets de règlements d'administration et tarif # 03-40, de zonage 03-41 de lotissement 03-42 et de construction 03-43.
3. Levée de l'assemblée

ITEM 1 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDE DU JOUR

03-48

Il est proposé par Lina Labbé appuyé par Dominique Labbé que l'ordre du jour présenté soit adopté.

ITEM 2 ADOPTION DES PREMIERS PROJETS DE RÈGLEMENTS D'ADMISTRATION ET TARIF # 03-40, DE ZONAGE 03-41, LOTISSEMENT 03-42 ET DE CONSTRUCTION 03-43.

03-49

Il est proposé par Jacques Drolet
appuyé par Lauréanne Dion

QUE le conseil municipal adopte les premiers projets de règlement suivants :

Règlement relatif aux permis et certificats, aux conditions préalables à l'émission de permis de construction, ainsi qu'à l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction # 03-40

Règlement de zonage # 03-41

Règlement de lotissement 03-42

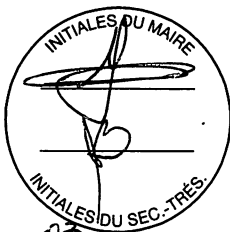
Règlement de construction 03-43

ci-annexés et faisant partie des présentes.

QUE lesdits projets de règlement soient soumis à une consultation publique, suivant les dispositions de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

QU'une assemblée publique de consultation sur lesdits projets de règlement soit tenue le 17 juin 2003, à 20 h00, à la salle du conseil, 337, chemin Royal, Saint-François île d'Orléans.

QUE la présente résolution ainsi que les premiers projets de règlement # 03-40 # 03-41, # 03-42, # et 03-43, soient transmis à la MRC de l'île d'Orléans.



N° de résolution
ou annotation

ITEM 3 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée est proposée par Dominique Labbé il est 8 h 30.

Résolu à l'unanimité des conseillers(ères)